



ÉDITO



Non à la violence en France !!!

Le chaos que subit la France est inacceptable et insupportable. Le décès du jeune Nahel lors d'un contrôle policier suite à un refus d'obtempérer est une tragédie.

Ceci ne peut expliquer le déferlement de violences et de saccages que connaît la France au travers de ses institutions, ses bâtiments publics (écoles, médiathèques, mairies, etc...), ses commerces et ses équipements. Les agressions physiques et les insultes subies par les élus, policiers, gendarmes, pompiers et autres intervenants sont ignobles et intolérables.

Toutes ces dégradations auront évidemment un coût pour le pays et ses contribuables.

Il est grand temps de revenir à un ordre républicain et d'appliquer l'état de droit, le dire ne suffit pas.

Notre pays qui a une grande histoire de paix, de liberté et de fraternité ne peut pas se soumettre à une bande de voyous, pour la plupart mineurs. Les parents doivent prendre toute leur part dans la transmission des valeurs républicaines à leurs enfants.

La société ne doit pas tout à tout le monde.

Vivre en France est une chance qui se respecte !

Stop aux incivilités et aux « casses » à Leudeville !!!

Indépendamment des événements nationaux, notre village est confronté depuis 2 ans environ à une dérive insupportable de comportements inqualifiables visant à casser et à détériorer le matériel communal (petits bonhommes, vitres aribus, filets cages de foot, etc...). Ces actions font suite à d'autres faits de l'année dernière, tout aussi stupides qu'imbéciles. Combien de temps ces agressions vont-elles encore durer ?

Tout récemment, la poubelle du city-stade a été brûlée, mais où va-t-on ?

Quel plaisir ou intérêt peut-il y avoir à commettre ces actes inconscients pour ces individus ?

Ces dégradations gratuites pour leurs auteurs, ont un coût qui impacte les finances de la commune et donc indirectement les contribuables leudevillois.

Il va de soi que la 1ère démarche municipale consiste à déposer plainte auprès de la gendarmerie afin de confondre et sanctionner les coupables.

Je m'interroge également sur l'éducation reçue par ces auteurs et de façon plus générale sur l'entourage familial.

Il est urgent de cesser ces actes incompréhensibles ; que les individus concernés par ces méfaits se ressaisissent et retrouvent une certaine forme de lucidité intelligente.

Pour information, je confirme qu'il est possible de manger et boire au city-stade ou devant la mairie et d'utiliser les conteneurs à déchets situés à proximité.

Que chacun se reprenne par un comportement responsable, mature et réfléchi. Cela s'appelle le respect de soi-même, des autres et des biens publics ou privés.

Il est maintenant temps que les personnes concernées se remettent en question.

Je souhaite d'excellentes vacances à chacune et chacun d'entre vous.

Jean-Pierre Lecomte

VIE MUNICIPALE

Ecole maternelle

La **3ème salle de classe** de l'école maternelle, fermée depuis 2014 suite à une baisse des effectifs, **ouvrira de nouveau ses portes aux enfants à la rentrée de septembre**. Les associations qui utilisaient les locaux poursuivront leurs activités dans d'autres salles.



Depuis la rentrée 2022/2023, les périodes de vacances scolaires ont fait l'objet de propositions de programmes variés d'animation pour les ados (char à voile, bowling, laser-game, cinéma, paintball, patinoire, etc...).

Nolween et Lucas se sont fortement investis au service « Jeunesse » mais malheureusement, le nombre d'inscriptions insuffisant n'a pu permettre le maintien de ces activités. Nous le regrettons vivement sachant que certains ont été fort déçus.

Nous réfléchissons à proposer des activités sous un autre format.

IMMEUBLE SNL

L'immeuble situé au 3 rue Bourg-la-Reine (face à l'école maternelle), propriété communale, avait fait l'objet en 1999 d'un bail emphytéotique de 24 ans au profit de SNL- Prologues (Solidarités Nouvelles pour le Logement), bailleur social. Il s'est achevé le 6 mai 2023 sans tacite reconduction possible.

La commune, ayant entrepris des travaux de voirie conséquents avec l'aide d'un Contrat Rural, ne peut actuellement pas financer une réhabilitation complète de ce bâtiment, indispensable avant toute nouvelle affectation.

Le Conseil municipal a convenu d'une prolongation de bail de 4 années supplémentaires soit jusqu'au 6 mai 2027 en accord avec SNL. Une délibération en ce sens a été prise lors du conseil municipal du 24 avril 2023. Cette décision permettra à l'équipe municipale, en place à cette date, de réfléchir sur un éventuel projet et de statuer sur l'avenir de ce bâtiment. La signature notariale a été effectuée le 28 avril 2023. Un état des lieux de l'ensemble du bâtiment et annexes (intérieur et extérieur) a été réalisé. Il est à signaler que plusieurs appartements n'ont pas été rendus accessibles par leurs occupants malgré la demande du bailleur social.

VIE ASSOCIATIVE

9 septembre



sur le parking du city-stade

Forum des associations - De 14h à 17h

OrthoRallye vous propose une **course d'orientation** dans les bois de Leudeville. Profitez d'une activité en famille pour vous initier à la lecture de cartes et l'utilisation d'une boussole.

Inscription à la buvette d'OrthoRallye : 10 euros par équipe (4 personnes maximum)

La Cyclerie de l'USM Cyclotourisme s'associe à EVL et proposera un **atelier solidaire de réparation**.

Pour clore cette journée

Soirée festive et conviviale - De 19h à minuit

Programme à venir !



L'aéroclub des Cigognes a fêté ses **85 ans**.

Le 20 mai dernier, les membres du club se sont rassemblés pour souffler les 85 bougies de l'association.

TRAVAUX



Travaux prévus au cimetière

Une demande de subvention DETR 2023 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) a été déposée et 22 593,75 euros (50 % du montant HT du coût des travaux) nous ont été octroyés par l'État. Au vu des délais annoncés d'un minimum de 8 à 9 mois pour la réception de la marbrerie, l'ensemble du site cinéraire ne pourra pas être restructuré intégralement avant le 1^{er} semestre 2024. Malgré tout, nous espérons pouvoir faire installer les cavurnes et réaménager les 2 allées principales au 2^{ème} semestre 2023.



Etat d'avancement des travaux Rue du Bois Bouquin

Une partie des réseaux aériens a commencé à être déposée. Les bordures de trottoirs sont en cours de réfection. Ces interventions devraient être terminées à la mi-juillet. Le chantier, ayant subi des retards dus à de nombreux reports d'intervention d'ENEDIS (2 mois), l'enrobé des trottoirs ne pourra être réalisé qu'au 3^{ème} trimestre 2023.



Travaux prévus au monument de la Croix Boissée

Après la réfection du monument en 2019, le Conseil Municipal a souhaité terminer la rénovation de ce site en restructurant le muret soutenant le tertre.

Un fonds de concours « Petit patrimoine » a été sollicité auprès de la CCVE. Une subvention de 3887 euros (50 % du montant HT des travaux) nous a été accordée. Le chantier débutera dès que possible en fonction des disponibilités de l'entreprise Dubocq qui prendra en charge ces travaux.



Travaux Carrefour Grande Rue / Puits Minard et monument aux morts

Les trottoirs seront finalisés en même temps que ceux du Bois Bouquin soit au 3^{ème} trimestre 2023.



Travaux bitume Carrefour Grande Rue / Chemin des Mulets et rond-point des Ormeaux Blancs en circulation alternée : Mi-août (1 journée)

VIVRE ENSEMBLE



Merci de bien vouloir respecter les places de stationnement pour personnes à mobilité réduite ainsi que l'interdiction de se garer sur les bandes jaunes identifiées.

Il est dommage que nous ayons à le préciser.



D'autre part, nous demandons à l'ensemble des Leudevillois qui possèdent des places de stationnement dans leur propriété d'y garer leur(s) véhicule(s) afin de laisser les places autorisées le long des rues pour celles et ceux qui n'ont pas cette possibilité.



Information et sensibilisation des usagers en vue d'une utilisation économe et rationnelle de l'eau

L'arrêté préfectoral n° 2023-DDT-SE-231 du 9 juin 2023 rappelle à chacun et chacune d'entre nous qu'une mobilisation visant à économiser l'eau suite au constat de franchissement du seuil de vigilance pour la rivière Essonne est impérative si nous ne voulons pas avoir à subir des restrictions et/ou des interdictions futures.



17 juin

Concert de printemps, **un festival de chœurs**. Quel bon moment musical ! L'église était comble pour écouter ce riche répertoire de Mozart à Calogero, en passant par Metallica, Vangelis, Edith Piaf et quelques chansons africaines.

Bravo aux interprètes, la chorale « à travers chants » et au chœur des élèves de l'école Paulette Nardal de Malakoff, sous la direction de Sophie Lamaison, cheffe de chœur et professeure, Roxane Pezard, professeure et Karine Prévotat, pianiste.

25 juin

Pour conclure une belle année, s'est tenue la kermesse des écoles. Organisée par l'association des parents PEPS du Tilleul, elle a permis de récolter de l'argent pour aider à financer des projets pour les deux écoles.

Grâce aux bénévoles, les enfants ont pu s'amuser à différents stands tout en se régaland avec les crêpes de la buvette.

L'équipe de PEPS du Tilleul vous souhaite un agréable été !



Du 12 au 15 mai, la fête du village organisée par le **Comité des Fêtes**

Le Comité des Fêtes a commencé dès le samedi matin par la vente des brioches. **Jules, Léa et Timéo** ont sonné à vos portes pour vous proposer d'en acheter pour votre petit-déjeuner.

L'après-midi, au stade, la municipalité organisait **un tournoi de pétanque** auquel ont participé 12 équipes. Dans une ambiance conviviale, elles se sont affrontées tout l'après midi. Les heureux finalistes « les Municipaux » ont remporté le tournoi en affrontant Florian et Yves. Victor et Mickaël sont arrivés 3ème, Reynald et Stéphane 4ème, Arnaud et Mélanie 5ème.

Dans un même temps, sur le terrain de football, **l'Aéroclub des Cigognes** proposait une démonstration de drones et de petits avions.

Le Comité des Fêtes a assuré la buvette et a offert le pot de l'amitié à l'issue du tournoi.



Dès l'aube, dimanche, **le vide-greniers** a attiré de nombreux chineurs venus flâner pour trouver la bonne affaire. Dès 6h, le Comité des Fêtes proposait un café puis à l'heure du déjeuner chacun a pu se restaurer en commandant frites, merguez, saucisses, andouillettes et desserts.

Le village a été animé par **le groupe les swing ladies**.

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles qui ont œuvré pour que notre village soit festif et joyeux durant ce week-end.

Pour clore ces 4 journées bien remplies, le Comité des Fêtes a offert un goûter aux enfants des écoles maternelle et élémentaire.



Commémoration du 8 mai

78 ans se sont écoulés depuis ce 8 mai 1945 qui a marqué la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie ainsi que la fin de la Seconde Guerre mondiale avec l'annonce de la capitulation de l'Allemagne.

Le nombre de personnes ayant vécu ces instants historiques s'amenuise de jour en jour avec une transmission des faits qui se réduit irrémédiablement. Le témoignage ne doit pas disparaître avec eux. C'est pourquoi le devoir de mémoire nous oblige à commémorer cet événement chaque année en présence du Conseil Municipal des Enfants. Leur participation démontre que ce moment de recueillement revêt une importance particulière pour eux.

Dans son message, le ministre des Armées a souligné l'importance de l'engagement et l'abnégation de tous ces soldats : « Au bout, le 8 mai 1945 offrit la plus grande gloire du monde aux femmes et aux hommes qui n'avaient pas cédé. La Victoire leur offrit la liberté. »

Cette cérémonie s'est terminée par un temps convivial à la salle des loisirs.



23 juin



Une belle ambiance régnait dans la salle des loisirs lors de la remise des calculatrices aux 21 élèves de CM2 et des livres « La planète des Alphas » aux 23 enfants de grande section de maternelle qui s'est déroulée sous l'égide de Mr le maire et de plusieurs élus. La cérémonie s'est conclue par un long moment d'échanges autour du verre de l'amitié.

Le Conseil municipal leur souhaite de bonnes vacances et une belle rentrée 2023/2024 pour les uns en sixième et pour les autres au CP.

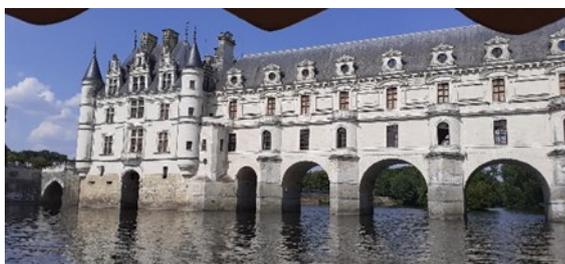
15 juin : journée en Val de Cher

Après un bon repas, dans une ferme auberge, à base de produits issus de l'exploitation, nous avons visité l'une des 10 dernières champignonnières de France installée dans une carrière de tuffeau et nous avons découvert dans ce lieu une cité souterraine sculptée directement dans la pierre.

Nous nous sommes ensuite laissés porter au fil de l'eau à bord d'une gabarre tout en franchissant les arches du majestueux château de Chenonceau.

La journée s'est terminée par une dégustation des vins de Touraine de la cave de Montmousseau.

Une journée bien remplie où tout le monde était ravi.



11 mai : quartier des Halles et Montorgueil

Une belle promenade guidée dans cette partie du 1er arrondissement de Paris, en partant de la Bourse de Commerce, à laquelle est accolée la "Colonne Médicis" voulue par Catherine de Médicis. Puis nous avons traversé les nouveaux jardins, admiré la Canopée, visité l'église St Eustache, marché jusqu'à la Tour de Jean-sans-Peur (XVe siècle) et parcouru la rue Montorgueil et les rues adjacentes : boutiques, restaurants, passages couverts, enseignes pittoresques et deux (!) maisons natales de Molière... et nous avons presque évité la pluie !



RETOUR EN IMAGE - FETE DE L'ETE

Sur demande du Préfet de l'Essonne vendredi 30 juin en fin de journée, toute manifestation festive après 20h devait être annulée. Nous avons donc été contraints de supprimer notre soirée de la fête de l'été.

La municipalité, les associations engagées et sans doute de nombreux Leudevillois ont été déçus.

Nous remercions les associations présentes tout l'après-midi : **AFAL, Gymnastique Volontaire, Leud'Eveil, Leu'Scrap91, MAC, Prends Soins de Toi, Tai Chi Club, United Brothers French Rebels, Vents de Fleurs, la ludothèque** et aux nombreux bénévoles qui ont œuvré pour vous proposer des activités ainsi que **Peps du Tilleul** pour les crêpes et les boissons, **Orthorallye** pour les pâtisseries orientales et **Daniel Benayoun** pour ses confiseries.





PRÉVENTION CANICULE, FORTES CHALEURS

L'été 2022 a été particulièrement marquant du fait d'épisodes répétitifs, précoces et intenses de fortes chaleurs.

Dans le cadre du plan national « canicule » et au regard des années passées, le ministère de la Santé et de la Prévention ainsi que Santé Publique France lancent une campagne d'information afin de sensibiliser les populations les plus vulnérables.

Si vous souhaitez bénéficier d'une attention particulière du CCAS lors de ces moments particulièrement sensibles, vous devez vous inscrire sur un registre communal ouvert à cet effet.

La mairie pourra mettre à disposition une salle climatisée si certaines personnes sont intéressées.

Contacts mairie :

➤ Téléphone : 01 69 14 81 52 / mail : mairie@leudeville.fr



Une personne majeure peut changer de nom de famille pour prendre celui de sa mère, de son père ou les deux par simple déclaration à l'Etat Civil sans aucun justificatif une seule fois dans sa vie.

Le Cerfa n° 16229*02 doit être rempli et adressé à la mairie de votre lieu de résidence ou de votre lieu de naissance. Avant l'enregistrement effectif, l'Etat Civil laissera un mois de délai de réflexion au demandeur, qui devra se présenter de nouveau en mairie pour confirmer cette décision.

Si vous êtes français résidant à l'étranger, votre demande peut être remise ou adressée à l'ambassade ou au consulat de France compétent en fonction de votre lieu de votre domicile.

Si vous disposez d'un certificat tenant lieu d'acte de naissance établi par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), votre demande pourra être transmise à l'adresse suivante : OFPRA 201 rue Carnot 94136 Fontenay-sous-Bois Cedex.

En ce qui concerne les enfants mineurs, un parent qui dispose de l'autorité parentale et qui n'a jamais transmis son nom de famille peut l'ajouter à celui de son enfant en informant l'autre parent. En cas de désaccord entre les parents, le juge aux affaires familiales pourra être saisi. Les enfants de plus de 13 ans doivent donner leur accord pour pouvoir changer de nom. Par ailleurs, le changement de nom d'un adulte s'étendra de plein droit à ses enfants de moins de 13 ans.

➤ Pour tout renseignement supplémentaire, contactez Mme VINXE en mairie au 01 69 14 81 52



PRIME COUP DE POUCE
ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Afin d'accompagner les foyers franciliens les plus vulnérables à faire face à l'augmentation des coûts de l'énergie, **la Région Ile-de-France et l'Union Européenne proposent un « Coup de pouce énergie » de 250 euros.** Cette aide est disponible **à partir du 5 juillet 2023** sous réserve d'un revenu fiscal inférieur à 14 802 € pour une personne seule et 35 525 € pour un couple avec 3 enfants. Vous pouvez vérifier votre éligibilité et faire votre demande sur <https://www.iledefrance.fr/coup-de-pouce-energie>

Par ailleurs, la Région a mis en place un panel d'assistances (sous réserve d'éligibilité) :

Aide de 500 € pour convertir les véhicules thermiques au bioéthanol, subvention pouvant aller jusqu'à 6000 € pour remplacer un véhicule thermique par un véhicule propre et aide pour permettre de remplacer un chauffage au bois, au fuel ou au charbon par un chauffage plus propre.

BACCALAUREAT 2023



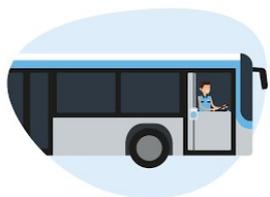
Le CCAS aura le plaisir d'offrir un **bon d'achat multi-enseignes aux nouveaux bacheliers reçus avec mention** à l'examen du **baccalauréat général, technologique ou professionnel**, résidant dans la commune l'année d'obtention du diplôme afin de valoriser le travail fourni lors de leur année scolaire.

- Mention très bien : 100 €
- Mention bien : 70 €
- Mention assez bien : 40 €



Pour en bénéficier, les étudiants concernés devront présenter leur diplôme en mairie ainsi qu'une pièce d'identité et un justificatif de domicile **avant le 7 septembre 2023.**

A l'issue de ces démarches, ils seront invités à recevoir leur carte-cadeaux.



Changement de numérotation des lignes de bus régulières à compter de l'été 2023

Ile-de-France Mobilités souhaite améliorer la lisibilité du réseau de bus régional. Notre territoire, Essonne Sud Est, sera parmi les premiers à bénéficier de cette nouvelle numérotation. Actuellement, 13 lignes de bus régionales portent le numéro 10 !

L'Ile-de-France a été divisée par départements et secteurs qui ont chacun un code spécifique. Sur notre territoire, toutes les lignes commenceront désormais par 43. A chaque fois que cela a été possible, la terminaison de l'ancien numéro a été reprise afin de faciliter le changement.

La ligne 201 (Gare de Marolles / Saint-Vrain Le Parc) deviendra donc la ligne 4301.

Pour toutes informations complémentaires, consultez le site www.iledefrance-mobilites.fr

Les circuits spéciaux scolaires ne sont pas encore concernés et seront intégrés lors de la deuxième phase de la numérotation.

➤ Inscriptions des élèves pour la rentrée 2023/2024 :

Elles devront s'effectuer avant le 31 juillet 2023 soit par internet sur www.iledefrance-mobilites.fr onglet circuits scolaires spéciaux (www.valessonne.fr) soit par formulaire papier à l'accueil de la CCVE (téléchargeable également sur www.valessonne.fr), sous peine d'application de frais d'inscription de 20 euros.

➤ Coût du transport scolaire :

Ile-de-France Mobilités, le Département de l'Essonne et la CCVE, participent financièrement au coût des abonnements des transports scolaires des élèves scolarisés sur son territoire ayant moins de 21 ans afin de maintenir un reste à charge maximum de 50 € pour les familles. **Le transport pour chaque collégien ou lycéen s'élève à 941,64 € avant déduction des aides.** Pour la rentrée de septembre 2023, le coût sera de :

- 50 € pour les collégiens et lycéens non boursiers
- 25 € pour les collégiens et lycéens boursiers

A VOS AGENDAS



Les **2 et 3 décembre**, la salle des loisirs va abriter notre traditionnel marché de Noël 2023, huitième du nom.

Nous aurons de nouveau plaisir à vous recevoir dans une ambiance festive où petits et grands pourront rêver, se laisser guider par la magie de Noël et savourer le bonheur de ces instants présents.

De nombreux artisans prépareront pour vous leurs plus beaux stands afin que vous puissiez y découvrir moult cadeaux et y réaliser vos emplettes afin de combler ceux que vous aimez !

A vos agendas !

Septembre

- 09 :** Forum des associations
Soirée festive et conviviale (infos à venir)
- 18 :** Réunion d'informations PEPS du Tilleul (20h30 - salle des Jonquilles)
- 21 :** Sortie culturelle : journée dans l'Oise (Méru et son musée de la nacre, déjeuner au château de Montataire et visite du château)
- 23 :** Cabaret contes

Octobre

- 14 :** Dîner dansant du Comité des Fêtes
- 19 :** Sortie culturelle : Père Lachaise

Novembre

- 09 :** Sortie culturelle : Hôtel de Ville de Paris (sous réserve)
- 11 :** Commémoration de l'armistice 1918

Flash info, édition juillet 2023

Directeur de la publication : Jean-Pierre LECOMTE

Crédits photos : Service Communication

